Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213502313-20260427-29_2026-DE

Département d'Ille-et-Vilaine - Canton de Bain-de-Bretagne

COMMUNE de POLIGNE

2 Rue du Tertre Gris

- 35 320 -

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an DEUX MILLE VINGT SIX le 27 AVRIL à 20h00 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Poligné, sous la présidence de **Monsieur Jean-François GUYOMARD, Maire**.

Nombre de Conseillers :

en exercice : 15
présents :..... 14
votants :..... 15

PRÉSENTS : JF. GUYOMARD - A. MEHAT – B. LECUE – C. MARCAULT – A. LEBRETON - S. LE SAOUT - G. THOMAS – I. MOISON – JM. PINARD – JL. BOSSE – N. JOLIVEL - C. ALLAIN – J. HODY – V. MAIRESSE
REPRESENTÉS : O. HERSENT pouvoir à I. MOISON
EXCUSES :

A. MEHAT a été élue secrétaire de séance

Date de convocation : Le 21/04/2026

DÉLIBÉRATION N° 29-2026 : CONVENTION PTITS BOULOTS AVEC BPLC

M. Le Maire présente aux membres du Conseil la convention de remboursement de l'opération « Ptits boulots » avec BPLC. Il précise que la convention initiale a été établie en 2025. Elle fixe en son article 4, les conditions de remboursement par BPLC de la totalité des salaires versés sur la valeur du SMIC en vigueur et correspondant à 17h de travail hebdomadaire. Le nombre de jeunes est fixé à 2 pour la commune.

Après échange et discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité ;

- **Valide** la convention de remboursement de l'opération « Ptits boulots » avec BPLC.
- **Mandate** M. Le Maire pour signer tout document afférent.

Fait et délibéré à Poligné

Le / la secrétaire de séance

Le Maire,
Jean-François GUYOMARD